

# PRÉFECTURE DE LA LOZÈRE

## AVIS

Commune d'Auroux

Les arrêtés préfectoraux :

N° 2015-335-0003	N°2015-335-0004
------------------	-----------------

du 1<sup>er</sup> décembre 2015, portant déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation des eaux prélevées en vue de la consommation humaine pour les captages de « Patus Amont 1 » et « Patus Aval 2 » et instauration des périmètres de protection.

Cet acte sera affiché au minimum deux mois et mis à la disposition du public dans la mairie d'Auroux.

Pour le préfet et par délégation,  
la secrétaire générale



Marie-Paule DEMIGUEL